

	DSAC/PN/FOR	Version française	PAGE 1/4
	Formulaire de déclaration ou de modification DTO	Rev 1	14 01 2019

Objectif	☒ Déclaration initiale Si préalablement OD ou ATO, numéro :		
	☐ Déclaration de modification (remplir l'intégralité du formulaire et le signer) Numéro DTO :		
1. Organisme de formation déclarée (DTO)	Nom	CAFC	
2. Adresse (Site principal)			
Coordonnées	Adresse	24 rue des Vosges	
	Code Postal	Ville	90150 FOUSSEMAGNE
	N° de téléphone		
	E-mail		
3. Personnel			
Représentant du DTO			
Nom, Prénom	☒ M. ☐ Mme	MONNIN Luc	
Numéro de licence (s'il y a lieu)	FRA.BFCL.PB00225214		
Adresse	45 Rue Pierre Paul PRUD'HON - 21160 MARSANNAY LA COTE		
Téléphone / Email	06 75 79 76 85	MONNIN.LUC@wanadoo.fr	
Responsable Pédagogique (Déléataires : Renseigner l'annexe III ou/et IV)			
Nom, Prénom	☒ M. ☐ Mme	MONNIN Luc	
Numéro de licence	FRA.BFCL.PB00225214		
Adresse	45 Rue Pierre Paul PRUD'HON - 21160 MARSANNAY LA COTE		
Téléphone / Email	06 75 79 76 85	MONNIN.LUC@wanadoo.fr	
4. Formations proposées (Renseigner l'annexe I. Ne concerne que les formations Aircrew)			
5. FSTD et aéronefs (Renseigner l'annexe II)			
6. Site(s) de formation (Renseigner l'annexe III)			
7. Date souhaitée de début des activités du DTO	1 janvier 2021		
8. Demande d'approbation d'un cours de standardisation examinateur et d'un séminaire de recyclage (si applicable)	☒ Nous demandons par la présente l'approbation du, ou des programme(s) relatif(s) aux examinateurs planeurs et/ou ballons conformément au DTO.GEN.110(b) et DTO.GEN.230(c) de l'annexe VIII (partie DTO) du règlement (UE) n° 1178/2011.		
9. Engagement	Le DTO a élaboré une politique de sécurité conformément à l'annexe VIII (partie DTO) du règlement (UE) n° 1178/2011, et en particulier au point DTO.GEN.210 a) 1) ii), et appliquera cette politique durant toutes les activités de formation couvertes par la déclaration. Le DTO respecte et continuera de respecter, tout au long des activités de formation couvertes par la déclaration, les exigences essentielles énoncées à l'annexe III du règlement (CE) n° 216/2008 et les exigences figurant à l'annexe I (partie FCL) et à l'annexe VIII (partie DTO) du règlement (UE) n° 1178/2011. Nous confirmons que toutes les informations figurant dans la présente déclaration, y compris ses annexes (le cas échéant), sont complètes et exactes.		
Représentant du DTO	Nom MONNIN	Date 08/12/2020	Signature 
Responsable pédagogique	Nom MONNIN	Date 08/12/2020	Signature 

Annexe I: Listes des formations AIRCREW proposées par le DTO

(*) Joindre les programmes ou préciser la référence du ou des programme(s) qui figurent dans la liste DGAC, ou du ou des programme(s) approuvés au titre d'un ATO

		Type de formation
1.	BPL BFCL FFAé - CNPPA Ed01 20200408	☒ Théorique ☒ Formation au vol
2.	Qualification Vol captif BFCL FFAé - CNPPA Ed01 20200408	☒ Théorique ☒ Formation au vol
3.	Qualification Vol de nuit FCLFFAé - CNPPA Ed01 20200408	☒ Théorique ☒ Formation au vol
4.	Cours de recyclage qualification commerciale FFAé - CNPPA Ed01 20200408	☒ Théorique ☒ Formation au vol
5.	Extension de privilège classe ballon à gaz BFCL FFAé - CNPPA Ed01 20200408	☒ Théorique ☒ Formation au vol
6.		☐ Théorique ☐ Formation au vol
7.		☐ Théorique ☐ Formation au vol
8.		☐ Théorique ☐ Formation au vol
9.		☐ Théorique ☐ Formation au vol
10.		☐ Théorique ☐ Formation au vol
11.		☐ Théorique ☐ Formation au vol
12.		☐ Théorique ☐ Formation au vol

Annexe II: FSTD et aéronefs

Liste des modèles d'aéronefs utilisés (ex. avion : DR400, ex. hélicoptère : R-22, ex. planeur : Pégase C-101, ex. ballon: Cameron groupe A)

Liste des FSTD qualifiés (si applicable les références de certification du FSTD)

(nota) Le DTO doit établir et tenir à jour une liste de tous les aéronefs utilisés pour les formations, incluant les immatriculations. Il doit pouvoir la présenter sur demande de l'Autorité.

Type d'aéronefs (Cellule) ou FSTD
C80 ,Galaxy 7 , BB30Z

Annexe III: Bases (Avion, hélicoptère, planeurs uniquement)

(*) Pour les bases autres que la base principale, le DTO doit indiquer le nom et les coordonnées du RP délégataire

1	Base principale (Avion, hélicoptère, planeurs uniquement)		
2	Base(s) autres que la base principale (Avion, hélicoptère, planeurs uniquement)		
	Nom, Prénom	☐ M. ☐ Mme	
	Numéro de licence		
	Adresse		
	Téléphone / Email		
3	Base(s) autres que la base principale (Avion, hélicoptère, planeurs uniquement)		
	Nom, Prénom	☐ M. ☐ Mme	
	Numéro de licence		
	Adresse		
	Téléphone / Email		
4	Base(s) autres que la base principale (Avion, hélicoptère, planeurs uniquement)		
	Nom, Prénom	☐ M. ☐ Mme	
	Numéro de licence		
	Adresse		
	Téléphone / Email		

Annexe IV: Responsables pédagogiques délégataires

(obligatoire si le Responsable pédagogique ne couvre pas l'intégralité du domaine d'activité du DTO)

1	Responsable pédagogique (Avion, hélicoptère, planeurs ou ballon)		
	Nom, Prénom	☐ M. ☐ Mme	
	Numéro de licence		
	Adresse		
	Téléphone / Email		
2	Responsable pédagogique (Avion, hélicoptère, planeurs ou ballon)		
	Nom, Prénom	☐ M. ☐ Mme	
	Numéro de licence		
	Adresse		
	Téléphone / Email		
3	Responsable pédagogique (Avion, hélicoptère, planeurs ou ballon)		
	Nom, Prénom	☐ M. ☐ Mme	
	Numéro de licence		
	Adresse		
	Téléphone / Email		

La déclaration est à adresser à la DSAC/IR localement compétente :

DSAC/N	Subdivision Formation aéronautique (DSACN/SR2/AG/FOR)	9, rue Champagne Bâtiment 1610 91200 Athis-Mons	dsac-n.organismes.formation-bf@aviation-civile.gouv.fr
DSAC/AG	Subdivision Aviation générale et formation aéronautique	11, rue des Hibiscus 97262 Fort-de-France Cedex	dsac-ag-dto972-ld@aviation-civile.gouv.fr
		Guadeloupe : Aérogare Raizet Sud - Bât. Tour Contrôle - rue Ernest Pallas - 97139 Les Abymes	ptp-aviation-generale-bf@aviation-civile.gouv.fr
		Guyane : Aéroport de Cayenne Félix Eboué - 97351 Matoury	dsac-ag-dto973-ld@aviation-civile.gouv.fr
DAC/NC	Service de la sécurité de l'Aviation civile (SSAC)	179, rue Roger Gervolino BPH1 98849 Nouméa Cedex	dac-nc-ssac-licences-pn-ld@aviation-civile.gouv.fr
DSAC/O	Subdivision personnels navigants (DSAC-O/SR/AG/PN)	Aéroport Brest-Bretagne CS 20301 Guipavas 29806 BREST CEDEX	bf.dto.dsaco@aviation-civile.gouv.fr
DSAC/OI	Subdivision Aviation générale	Aérodrome de la Réunion- Roland Garros CS93003 97743 Saint-Denis Cedex9	ag.dsac-oi@aviation-civile.gouv.fr
DSAC/NE	Subdivision Aviation générale (DSAC-NE/DSR/OPA/AG)	Aéroport international de Strasbourg-Entzheim 67836 Tanneries Cedex	dsac-ne-organismes-formation-bf@aviation-civile.gouv.fr
DSAC/SO	Subdivision Aviation générale (DSAC-SO/SR/OPA/AG)	Aéroport Bordeaux-Mérignac Bloc Technique TSA 95003 33688 Mérignac Cedex	dsac-so-aviation-legere.ld@aviation-civile.gouv.fr
DSAC/S	Subdivision Personnel Navigant (DSAC-S/SR/OPA/PN)	Allée St-Exupéry BP 60100 31703 BLAGNAC	dsacsud-ato@aviation-civile.gouv.fr
DSAC/CE	Subdivision Personnel Navigant (DSAC-CE/SR/AG/PN)	210, rue d'Allemagne 69125 Lyon-Saint Exupéry aéroport	organisme-formation-pn.dsac-ce@aviation-civile.gouv.fr
SEAC/PF	Division des opérations aériennes	BP6404 98704 Faa'a Tahiti	seac-pf-dsurv-aa-taaq-bf@aviation-civile.gouv.fr
DSAC/SE		Subdivision Personnel navigant (DSACSE/DSR/AGPN/PN) 1 Rue Vincent Auriol 13617 Aix-en-Provence	dsac-se.ecoles@aviation-civile.gouv.fr
		Délégation côte d'azur Division Aviation générale et travail aérien Aéroport de Nice côte d'azur BP 3153 06203 Nice cedex 3	nice-caz-agta@aviation-civile.gouv.fr
		DSAC-SE Délégation Corse Route du Lazaret BP 60951 20700 Ajaccio cedex 9	apag-corse@aviation-civile.gouv.fr